

Mémoire présenté par le Dépanneur St-Félix inc de St-Félix de Valois
Rédigé par : Alain Sureau, propriétaire

Soumis à :

LA COMMISSION DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT
Édifice Lomer-Gouin, 575, rue St-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6

Concernant :

LE PROJET DE CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 131 À ST-FÉLIX-DE-VALOIS

Délivré en date du 4 juin 2007

Table des matières

| | |
|------------------------------------|---------|
| Avant-propos | page 3 |
| Résumé de mémoire | page 4 |
| Présentation | page 5 |
| Portrait géographique et transport | page 6 |
| Portrait socio-économique | page 7 |
| Portrait environnemental | page 9 |
| Pistes de solutions | page 10 |
| Conclusion | page 12 |

Avant-propos

Ce mémoire est présenté par : Alain Sureau citoyen de St-Félix-de-Valois et propriétaire du Dépanneur St-Félix inc, devant le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) dûment mandaté à cet effet par le gouvernement du Québec aux fins de l'évaluation du projet de contournement de la route 131 à St-Félix-de-Valois.

De plus, ce document ne peut être considéré comme le seul et unique moyen par Le Dépanneur St-Félix inc. d'exprimer son opinion, ses inquiétudes face à ce projet tel que présenté et de faire valoir ses droits. Il va s'en dire que ce projet ne fait pas l'unanimité et ne constitue pas un appui formel, ni inconditionnel, au tracé déposé et aux différentes études d'impact socio-économique soit par les recommandations du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, que par le Ministère des Transport du Québec.

Résumé du mémoire

Vous trouverez les éléments irritants et inquiétudes d'un tel projet face à la vision de développement économique et environnemental de la municipalité de St-Félix-de-Valois.

Depuis les vingt dernières années, nous remarquons une stagnation, voir une diminution dans la planification stratégique de développement économique dans notre localité. Tout cela pour des raisons économiques régionale, provinciale et même mondiale. Et surtout par la peur de voir la concrétisation de ce projet de contournement vieux de près de quarante ans. Donc des retombées économiques qui ne sont pas venues et qui sont toujours espérées.

Les enjeux de ce projet de contournement de la route 131 sont fondamentaux. C'est pourquoi ce mémoire a pour but de vous faire part de mes préoccupations sur les impacts majeurs et négatifs d'un tel projet.

Présentation

Je suis citoyen et commerçant à St-Félix-de-Valois depuis 1996. Ma famille est propriétaire d'un dépanneur avec station service depuis 1987. Nous embauchons 12 personnes et desservons une clientèle locale, régionale (municipalités avoisinantes) et dite de passants (touristes et travailleurs).

En 1998, lorsque le projet de contournement a refait surface avec tout son sérieux, j'étais un jeune commerçant, mais aussi le président de la chambre de commerce de St-Félix-de-Valois.

Devant l'ampleur du projet, avec un petit groupe de commerçants, de citoyens et le conseil municipal de l'époque (maire Jacques Brissette), nous avons voulu en savoir plus. Nous avons rencontré les représentants du ministère des transports (MTQ) (messieurs Turcotte et Barabé) afin d'obtenir plus d'informations. Nous avons rencontré Le député Gilles Baril ainsi que le Ministre des transport de l'époque, monsieur Guy Chevrette. Nous avons également rencontré la MRC Matawinie et ses maires.

Nous avons étudié sous toutes ces formes le rapport sur lequel le MTQ fondait de grands espoirs pour son projet de contournement. Le fameux rapport final de Tecslut. Rapport bourré d'irrégularités où l'on s'amuse à jouer avec les chiffres tout en cachant ce que l'on ne voulait pas montrer. C'est-à-dire, essayer de monter un projet farfelu et non nécessaire.

Pendant près de 2 ans, nous avons mis en doute la véracité et la faiblesse du rapport, noté les études socio-économiques absentes et à même ce rapport prouver que le problème n'était pas à St-Félix (C'est le rapport qui le décrit à même ses chiffres).

Tout cela pour finalement nous faire dire, que malgré tous nos efforts et toutes les demandes d'études supplémentaires que nous avons réclamées, La voie

de contournement allait passer pareil avec ou sans notre assentiment. Le MTQ a toujours eu un mal fou à justifier son projet, il ne semble pas vouloir tenir la route.

Portrait géographique et transport

La municipalité de St-Félix-de-Valois est la porte d'entrée vers le nord de la MRC Matawinie. Celle-ci est accessible tout d'abord par la route 131 depuis Montréal et Joliette, par la 345 depuis Berthier et par la 348 depuis Rawdon. St-Félix-de-Valois est donc considérée comme une plaque tournante du réseau routier en Matawinie, et ce, pour la majorité des destinations dans la région.

Le MTQ nous revient constamment avec l'idée bien arrêtée de l'approche de la saturation du réseau sur la 131, du développement impératif. Mais qu'est-ce que les chiffres nous disent?

Les Chiffres nous disent que le débit journalier moyen annuel (DJMA) du rang 2^e Chaloupe et Notre Dame De Lourdes est de 19 000 véhicules. À la hauteur de la jonction du chemin Joliette à l'entrée sud il est diminué à 12 100 véhicules. De ce nombre, 25% des véhicules demeurent sur le chemin Barrette et les autres entre au coeur de la municipalité (soit 9100 véhicules). De ce flux véhiculaire, seulement 38% passent le rang 2^e Ramsay (soit 4598 véhicules/jour). Nous parlons donc d'un débit évalué (par le MTQ) à 192 véhicules/heure. Le MTQ évalue également la croissance du débit à environ 2% par année, c'est-à-dire, une augmentation d'environ 4 véhicules/heure/année. Nous sommes très loin des 792 véhicules/heure rencontré plus au sud (le tronçon 2^e Chaloupe/Notre Dame de Lourdes. Est-il justifié de nous faire vivre les impacts négatifs d'une voie de contournement pour une augmentation de seulement 4 véhicules/heure/année?

Les représentants du MTQ nous parlent beaucoup de sécurité dans ce projet. Mais qu'en est-il vraiment? Avec une voie de contournement, rien ne sera changé ou amélioré du côté de la sécurité. Toujours selon le rapport que détient le MTQ, la majorité des accidents ont lieu au sud à l'intersection de la route 131 et du rang Frédérique, ainsi qu'aux intersections au nord de la municipalité, soit celle de la côte du Domaine et celle du rang 2^e Ramsay. Trois artères qui ne sont pas touchées

par le contournement et qui sont bizarrement jugées très à risque justement par le MTQ. Il n'y a rien de prévu pour améliorer ces tronçons alors que l'on veut contourner le centre du village qui bénéficie présentement d'une cote B (cote octroyée par le MTQ). Où est la logique??

Avec ce projet de contournement, les véhicules empruntant ce contournement, ne gagneront pas en temps sur leur destination, et de surcroît, rencontreront toujours les risques élevés d'accidents des artères critiques ci-haut mentionnées.

Ce projet de contournement n'assure pas la sécurité davantage que la route actuelle, et n'améliore pas le temps de destination. Il n'améliore pas davantage la fluidité du trafic.

Portrait socio-économique

L'évolution économique d'une petite municipalité comme St-Félix-de-Valois se fait petit à petit dans un travail sans relâche. Cette économie est solide et fragile à la fois.

Au cours des quinze dernières années, la municipalité a vécu une forte diminution de l'activité commerciale et industrielle. Les régions et surtout les petites municipalités sont victimes de plusieurs fuites commerciales pour les biens de consommations et autres. Une route de qualité passant au cœur de la municipalité est l'essence même de cette énergie économique.

Vouloir éviter complètement la municipalité avec un projet qui ne facilite en rien l'accès du trafic de transit au cœur de la municipalité, laisse entrevoir une menace sérieuse pour notre économie. Cette route ne peut que favoriser que l'économie des municipalités voisines. Donc perte d'économie pour notre municipalité, gain en ce qui concerne les municipalités voisines et finalement aucun gain économique pour la région. Seulement un déplacement de l'économie.

Le DJMA fait foi de tout pour les commerçants. Dans le rapport Tecsalt, on y fait références à des villages européens. Mais que se passe-t-il chez-nous?

N'allons pas loin. Le bas de la municipalité de St-Félix-de-Valois a perdu ses lettres de noblesses lorsque la route a été déviée par le chemin Joliette. La rue principale à St-Jean de Matha a connu un sort bien pire, il n'y a plus d'essor économique sur cette artère. Les commerçants ayant tous quitté pour rejoindre la route 131 où se trouve comme par hasard l'achalandage. Le vieux Berthier a subi le même sort, il ne s'en est jamais remis. Un dernier exemple, la fameuse route 66 en Arizona (Etats-Unis) a subi le même sort et pratiquement toutes les municipalités ne s'en sont pas remises.

Qu'est-ce qui laisse donc croire au MTQ que St-Félix-de-Valois fera mieux qu'elles. Comment le MTQ, qui s'occupe des routes et non d'économie, peut avancer des chiffres sur l'économie sans études économiques approfondies et solides?

La diminution du DJMA au cœur du village devrait entraîner :

- une diminution de 40 à 50% (estimé) des revenus
- une diminution des offres d'emplois
- une perte d'emploi de 20 à 30% (estimé)
- un exode des travailleurs (15-45 ans)
- une diminution des valeurs immobilières
- une diminution de la qualité de vie des commerçants

Avec moins d'offres d'emplois, les jeunes désirant travailler devront se tourner vers Joliette, car nous risquons fort probablement de ne pas être en mesure d'offrir ces emplois.

Comment pouvons-nous penser revitaliser une artère commerciale si nous subissons une diminution de 66% de notre achalandage alors que nous savons très bien que le succès et la rentabilité de nos entreprises de détails proviennent de l'achalandage.

Il faut se rendre compte que nous ne vivons plus le même essor économique que dans les années 60-70. Depuis 1961 la population de la MRC stagne ou diminue à l'exception de Rawdon et St-Félix-de-Valois. La population québécoise est vieillissante et sur le point de décroître d'ici quelques années.

Donc pas de boom de population majeur de prévu en Matawinie. De plus, avec la crise du bois qui frappe toute l'économie québécoise, dont certaines municipalités de la MRC (et partout au Québec) devient très précaire. L'économie subit des contres coups puissants et ne semble pas être sur le point de redémarrer. Ce qui a entraîné une forte diminution du trafic lourd sur nos routes.

Avec cette économie précaire, est-il vraiment nécessaire d'isoler St-Félix avec ce projet? Cela n'augure rien de bon pour notre municipalité.

Portrait environnemental

Le dernier point majeur qui me fait douter de la pertinence d'un tel projet à cet endroit, c'est la présence des sources d'eau de la municipalité. Le projet de voie de contournement est prévu exactement là où la municipalité possède ses sources d'alimentation en eau potable. Ces sources d'eau sont dites de surfaces, donc beaucoup plus à risque face à un contaminant, plus à risque avec le déplacement du DJMA directement à cet endroit.

Actuellement, la municipalité profite d'une eau pure ne nécessitant aucun traitement par le biais d'une usine de filtration. Si le projet de contournement prévoit des membranes imperméables pour protéger nos sources d'eau, c'est qu'il y a un risque appréciable et difficilement quantifiable. De plus, le MTQ n'a pas jugé bon de mettre cette membrane sous le revêtement d'asphalte. Il faut comprendre que lorsqu'on met un imperméable, ça fini par couler. Donc, il y a un risque potentiellement dangereux.

Il est à noter que l'eau n'est pas une ressource inépuisable, même s'il y en a beaucoup au Québec. La municipalité de St-Félix de Valois fournie de l'eau potable à la municipalité voisine Ste-Élisabeth, qui est confronté à un sérieux problème d'approvisionnement. Oui, il y a beaucoup d'eau au Québec, mais dans quel état est-elle? De quelle qualité est-elle cette ressource? Le Canada refuse de respecter le protocole de Kyoto. Les entreprises polluantes tardent à se conformer. La société pour vaincre la pollution (SVP) a mis sur pied le programme de réseau

d'inspection et de vérification de l'eau (RIVE) qui a pour but de mettre sur pied une patrouille citoyenne qui échantillonnera les différents cours d'eau du Québec.

Au nord de St-Michel-des-Saints, il y a beaucoup d'eau, mais cette eau contient beaucoup trop de fer et de manganèse, ce qui la rend impropre à la consommation. À St-Félix-de-Valois notre eau est propre et bonne. Est-il possible de la conserver ainsi? Malheureusement, le MTQ semble vouloir dire :

«Trouvez de l'eau ailleurs. Nous, on passe là! »

Comme le MTQ ne peut garantir à 100% la protection de notre eau potable et qu'il ne peut prouver hors de tout doute qu'il n'y a aucun risque. Alors je dis non merci pas chez-nous. On ne touche pas à notre eau. C'est une de nos plus belles richesses et nous en sommes fiers. Nous n'avons pas besoin d'une usine de traitement d'eau.

Pistes de solutions

Il faut continuer de s'occuper de la fluidité et de la sécurité en améliorant le tracé actuel. Ce qui coûterait moins cher. De plus, il ne faut pas développer de haut en bas, mais de bas en haut. C'est-à-dire, améliorer et développer le tronçon Notre-Dame-des-Prairies - St-Félix-de-Valois , là où se situe le vrai problème. Ce tronçon devrait être prioritaire à la voie de contournement.

- Il faut garder le caractère villageois de notre région en améliorant la route actuelle entre les différentes municipalités de la MRC et non penser les contourner.
- Comme St-Félix-de-Valois est une plaque tournante du réseau routier, il y a sûrement un moyen de penser à rediriger strictement le transport de charge lourdes et à fort risque de contamination. Ceci pourrait libérer et sécuriser le centre de la municipalité.
- Pour augmenter la sécurité près de l'école secondaire l'Érablière, il faut engager un brigadier et bien identifier La zone de traverse piétonne afin de sécuriser la traverse de la route par les étudiants qui

désire se rendre dans les différents commerces situés de l'autre côté de la rue.

- Toujours à l'école secondaire l'Érablière, il serait intéressant d'étudier la possibilité de déplacer l'entrée des autobus sur la rue Guyrol ou encore sur la rue du Marché. Démarche qui pourrait être dès plus sécuritaire.
- Il faudrait aussi penser, enlever les poteaux se trouvant dans les rues, Sans toutefois être obligé d'enfourer les fils.
- Avec un réaménagement des intersections à haut risque d'accident, Nous sécuriserons davantage les routes sur notre territoire.
- Il est impératif de construire le quatre voies de Notre-Dame-des-Prairies jusqu'à St-Félix-de-Valois avant même de penser à contourner notre municipalité. C'est là le vrai problème!
- Il faut que tous les acteurs, de concert avec la municipalité, travaillent sur un projet commun de revitalisation.
- Finalement, il faut refaire nos devoirs, relancer de nouvelles études socio-économiques et environnementales tout en tenant compte des différentes variables qui rendent notre région si belle et qui mérite d'être exploité et non détruite pour les mauvaises raisons.

Ces pistes de solutions n'en sont que quelques une parmi tant d'autres.

Conclusion

Alors que nous voulons offrir à notre génération future un milieu dans lequel elle pourrait s'épanouir et grandir. Voilà que le statut économique de notre MRC (qui est une des plus pauvres) est la dérive. La population de la MRC stagne depuis quarante ans (devrait même diminuer au cours des prochaines années) et est vieillissante.

Alors que plusieurs municipalités au Québec font face à de graves problèmes d'approvisionnement en eau dû aux algues bleues (St-Alphonse de Rodrigue entre autre) ou à différentes bactéries, le MTQ ne semble pas faire de cas avec notre source d'eau. Il semble dire que s'il y avait contamination, nous aurions juste à nous trouver de l'eau ailleurs, ou encore, à nous construire une usine de traitement d'eau et boire une bonne eau de piscine. L'eau n'est pas une ressource inépuisable. Face à un tel projet qui met en doute la protection de cette dernière sans que le MTQ puisse nous garantir, à 100%, qu'il n'y a pas de risques. Il devient primordial de dire : « Non merci! Vous ne pouvez passer à cet endroit. »

Je mets en doute la véracité du rapport Tecsalt. La faiblesse du rapport réside dans le fait que le projet n'est pas logique. On ne s'attaque pas aux vrais tronçons problématiques du réseau routier sur la 131. On cherche seulement à contourner St-Félix pour les mauvaises raisons, car le problème n'est pas la sécurité, ni la fluidité sur le territoire du projet de contournement (les chiffres du rapport le démontrent) et considérant la faible augmentation du DJMA prévu pour les vingt prochaines années (à peine 2%/ an), le contournement de St-Félix-de-Valois ne devrait pas être une priorité.

Voilà les raisons et arguments qui m'irritent. Dans le contexte économique actuel, chacun doit avoir sa place afin d'obtenir les conditions économiques prospères au développement de son entreprise et de sa municipalité.

Signé à St-Félix de Valois, le 4 juin 2007

Alain Sureau, propriétaire